Observatoire Transfrontalier - France Wallonie Vlaanderen

L’échange de données mutuel représente toujours un obstacle auquel les autorités et institutions des régions frontalières sont souvent confrontées. Il n’est pas rare que les données soient dispersées parmi plusieurs institutions, ne soient pas partagées ; bien souvent, il est même difficile voire impossible de les comparer entre elles. L’Observatoire transfrontalier aspire à créer un système de connaissances commun qui dépasse les frontières et dans le cadre duquel l’AIM agit en tant que partenaire pour le lot de travaux thématique « Santé ».

L’« Observatoire transfrontalier » est un projet de coopération stratégique qui s’inscrit dans le cadre d’Interreg France-Wallonie-Flandre et qui court d’avril 2024 à décembre 2029. Interreg désigne une série de programmes européens visant à favoriser les échanges transfrontaliers interrégionaux. En font partie plus spécifiquement, en France, la région des Hauts-de-France et une partie de la région du Grand Est et, en Belgique, les provinces de Hainaut, Namur, Luxembourg, Flandre occidentale ainsi qu’une partie de la Flandre orientale.

L’AIM contribue au lot de travaux thématique « Santé ». L’objectif est de proposer aux décideurs politiques, professionnels de la santé et citoyens des informations transfrontalières pertinentes afin de promouvoir le partage d’informations qui concernent les défis de santé à relever dans la région frontalière. À cet effet, nous travaillons main dans la main avec un panel d’utilisateurs (institutions, autorités locales, professionnels de la santé, etc.) afin de répondre à leurs besoins. Notre approche vise à développer des indicateurs sur différents niveaux géographiques grâce à la collecte, l’harmonisation et l’analyse de données.

P.-S.

Grensoverschrijdend Observatorium - Observatoire Transfrontalier-France Wallonie Vlaanderen